

VENTE IMMOBILIERE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le mercredi 21 juin 2017 à 11 heures

A la requête de la CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE DE BRETAGNE PAYS DE LOIRE, banque coopérative, régie par les articles L 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier - société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital de 964 000 000 €, dont le siège social est 2 place Graslin 44911 NANTES CEDEX 9, immatriculée au RCS de NANTES sous le n°392 640 090 – Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 022 287, titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur Immeubles et fonds de Commerce sans perception de fonds, effets ou valeur » n°1878 T délivrée par la Préfecture de LOIRE ATLANTIQUE garantie par la CEGC 128 rue de la Boétie 75378 PARIS CEDEX, représentée par son Président Directeur Général. Ayant Maître E. BALK-NICOLAS, avocat membre de la SELARL BAILLEUX – BALK-NICOLAS au barreau de QUIMPER. Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Quimper, au palais de justice de ladite ville, 48 quai de l'Odet, au plus offrant et dernier enchérisseur des biens dont la désignation suit :

COMMUNE DE SAINT NIC,

LIEUDIT PENTREZ, CHEMIN DES DUNES

Dans un ensemble immobilier réparti en 7 bâtiments dénommés « A, B1, B2, C, D, E, F, H » figurant au cadastre rénové section AB n°163, n°164, n°270, n°272, n°273, pour une contenance totale de 43a 72ca, UN APPARTEMENT T3 DUPLEX sis dans le bâtiment « A », au 2ème et 3ème étages, comprenant : Entrée et dégagement, Emplacement WC, Emplacement salle d'eau, 2 chambres mansardées, Combles mansardés aménagés au-dessus (3ème étage) avec local VMC. L'appartement est entièrement nu, sans sanitaire, cuisine et appareil de chauffage.

et les 219/dix-millièmes de la copropriété des parties communes générales et des droits qui leur sont accessoires, les 87/millièmes des parties communes spéciales au bâtiment A, et les 148/millièmes des halls d'entrée, escalier et ascenseur du bâtiment A, le tout constituant le lot n°96 de l'état descriptif de division de l'ensemble immobilier et cadastré section AB n°272 – chemin des Dunes – lot 96, - 219/10000.

Mise à prix de 30 000 Euros

« Frais de poursuites payables en sus ainsi que les droits fiscaux et la TVA éventuelle »

Les biens ci-dessus seront vendus aux jour, heure et lieu susindiqués, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé et déposé par Maître BALK-NICOLAS au greffe du Tribunal de Grande Instance de Quimper le 8 Juillet 2016 portant le n° 16/00071, et au Cabinet d'Avocats, où toute personne peut en prendre connaissance. Les enchères ne pourront être reçues que par ministère d'Avocat inscrit au barreau de Quimper. Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication

Rédigé par l'Avocat soussigné. Maître E. BALK-NICOLAS

Visite sur place par Maître FLOCH, huissier de justice à CHATEAUNEUF DU FAOU, le 31 MAI 2017 à 14 heures.